Canadian Life & Health Insurance Association
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes

Faits sur les assurances de personnes au Canada

Édition 2026

Canadian Life & Health Insurance Association
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes

Contribuer à un Canada plus fort et plus résilient

En cette période d'incertitude économique et de concurrence mondiale croissante pour attirer les investissements, les assureurs de personnes canadiens continuent de contribuer de façon importante à l'économie, tout en favorisant la santé et la sécurité financière de la population.

Ces assureurs comptent parmi les plus grands investisseurs dans les actifs à long terme au Canada. En 2025, ils détenaient près de **1,3 billion de dollars** d'actifs au pays et plus de **1,6 billion de dollars** d'actifs à l'étranger. Ils ont également versé **12,7 milliards de dollars** en taxes et impôts aux gouvernements fédéral et provinciaux, et ils employaient plus de **180 000** personnes.

Les assureurs détenaient **108 milliards de dollars** en obligations émises par les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, ainsi que **25 milliards de dollars** supplémentaires en obligations du gouvernement fédéral. Ils détiennent **51 milliards de dollars** dans des infrastructures au pays, notamment des projets liés aux transports, à l'énergie et aux réseaux de communication. Alors que les besoins en investissements du Canada ne cessent de croître, notre industrie reste bien placée pour fournir les capitaux à long terme nécessaires pour soutenir cette croissance.

Outre leur contribution économique, les assureurs offrent une protection financière et un accès aux soins à des millions d'assurés. Notre industrie a versé à près de **30 millions** de Canadiens **83,8 milliards de dollars** en prestations au titre de régimes d'épargne-retraite, **18,3 milliards de dollars** en prestations d'assurance vie

ainsi que **54,7 milliards de dollars**, notamment en prestations d'assurance invalidité, d'assurance maladie complémentaire et d'assurance accidents.

La plupart des Canadiens ne considèrent pas les services de santé couverts par leur régime d'assurance collective comme faisant partie du système de santé. Pourtant, ces régimes donnent accès aux médicaments d'ordonnance, au soutien en santé mentale ainsi qu'aux soins dentaires, visuels et paramédicaux. Pris individuellement, ces services peuvent sembler avoir une portée limitée. Mais à l'échelle des millions de Canadiens qui en bénéficient, ils jouent un rôle important : ils permettent à davantage de personnes d'obtenir des soins plus rapidement et d'être mieux soignées à l'extérieur de milieux déjà surchargés, contribuant ainsi à alléger la pression sur le système de santé canadien.

Les coûts des médicaments d'ordonnance ont continué de représenter la plus grande part des prestations d'assurance maladie (**18,1 milliards de dollars**). Les demandes de règlement de services paramédicaux, notamment dans le domaine de la physiothérapie et de la santé mentale, ont augmenté de **9 %**, vu la hausse de la demande de services favorisant le maintien de la santé physique et du bien-être. **Onze millions** de personnes couvertes par une assurance invalidité ont reçu **10,5 milliards de dollars** en prestations destinées à remplacer leur salaire lorsqu'elles étaient incapables de travailler.

Il est tout aussi important de protéger l'accès à ces prestations. Grâce à l'information du grand public, à la détection et à la collaboration à l'échelle de l'industrie, les assureurs préviennent la fraude aux prestations, qui ne cesse de gagner en sophistication, et contribuent à ce que les régimes d'assurance maladie restent accessibles et abordables.

L'édition de cette année des *Faits sur les assurances de personnes au Canada* montre que les assureurs de personnes canadiens continuent d'être là pour la population. Des investissements qui contribuent à stimuler la croissance économique, combinés aux millions de services et soins de santé que notre industrie fournit à chaque assuré, se métamorphosent en quelque chose de plus grand: un Canada plus fort et plus résilient.

Stephen Frank
Président et chef de la direction

En 2025, les assureurs de personnes du Canada…

- détenaient **51 milliards de dollars** d'investissements dans les infrastructures du pays, notamment dans des projets liés aux transports, à l'énergie et aux réseaux de communication.
- ont versé **12,7 milliards de dollars** en taxes et impôts fédéraux et provinciaux.
- ont payé aux Canadiens **157 milliards de dollars** en prestations d'assurance vie, d'assurance maladie et de retraite, soit une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente.
- ont fourni plus de **18 milliards de dollars** au titre de l'assurance médicaments d'ordonnance, soit une augmentation de 44 % en cinq ans, aidant ainsi les assurés à se procurer les médicaments dont ils ont besoin et à poursuivre leur traitement.
- ont versé **18,3 milliards de dollars** en prestations d'assurance vie.
- ont géré des actifs de régimes de retraite privés d'une valeur supérieure à **470 milliards de dollars**, aidant ainsi les Canadiens à se bâtir une retraite plus sûre.

À l'intérieur

Panorama de l'industrie

07 Sociétés membres de l'ACCAP

09 Marché canadien des assurances de personnes

Secteurs d'activité

12 Assurance vie

14 Assurance maladie

18 Solutions de retraite

22 Glossaire

Gros plan sur l'industrie

24 Investissements des assureurs

26 Contribution fiscale des assureurs

27 Opérations à l'international

Annexes en ligne

Données provinciales

Données historiques

Éditions antérieures

Panorama de l'industrie

Sociétés membres de l'ACCAP

Les **66 sociétés membres** de l'ACCAP détiennent 99 % des affaires d'assurances vie et maladie en vigueur au Canada.

L'Association regroupe **cinq types d'assureurs :**

- sociétés d'assurance vie
- fournisseurs régionaux de soins de santé sans but lucratif
- sociétés de secours mutuel
- sociétés d'assurances IARD fournissant des produits d'assurance maladie
- réassureurs, c.-à-d. des sociétés fournissant de l'assurance à d'autres assureurs

Ce qu'offrent les membres de l'ACCAP

L'offre de ces sociétés et de leurs filiales se situe dans trois principaux secteurs d'activité qui sont traités dans le présent document :

- Assurance vie
- Assurance maladie
- Solutions de retraite

Certains assureurs opèrent dans les trois secteurs d'activité, tandis que d'autres ne le font que dans un ou deux de ces secteurs.

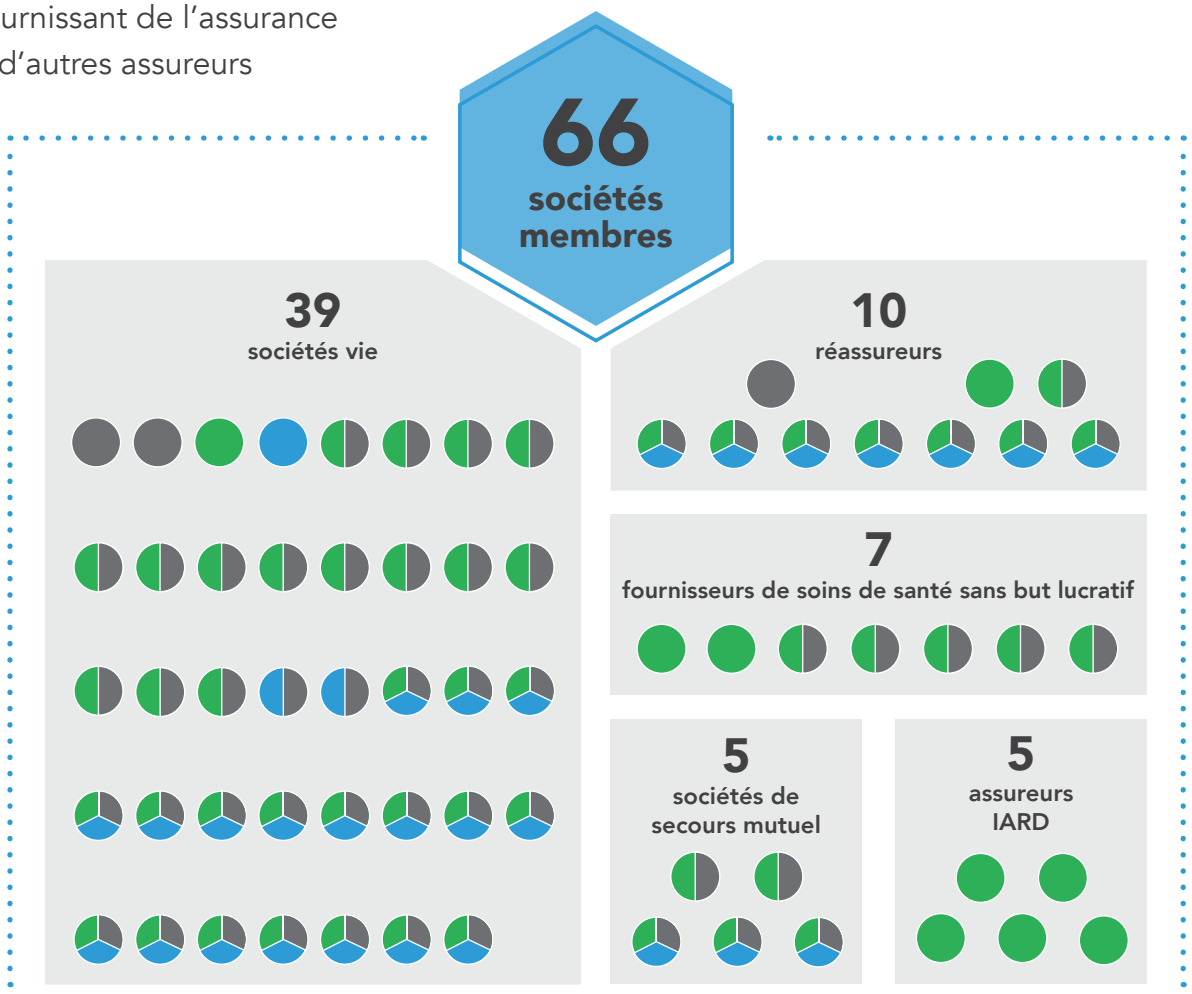

Avertissement : Ce tableau n'est pas représentatif du volume relatif des affaires au sein d'une société donnée.

Sociétés membres de l'ACCAP

Où sont situés nos membres

Nos membres investissent et créent des emplois de qualité partout au Canada et ont des sièges sociaux dans presque toutes les régions.

Assureurs exerçant des activités dans la province/ le territoire

Assureurs dont le siège social se trouve dans la province

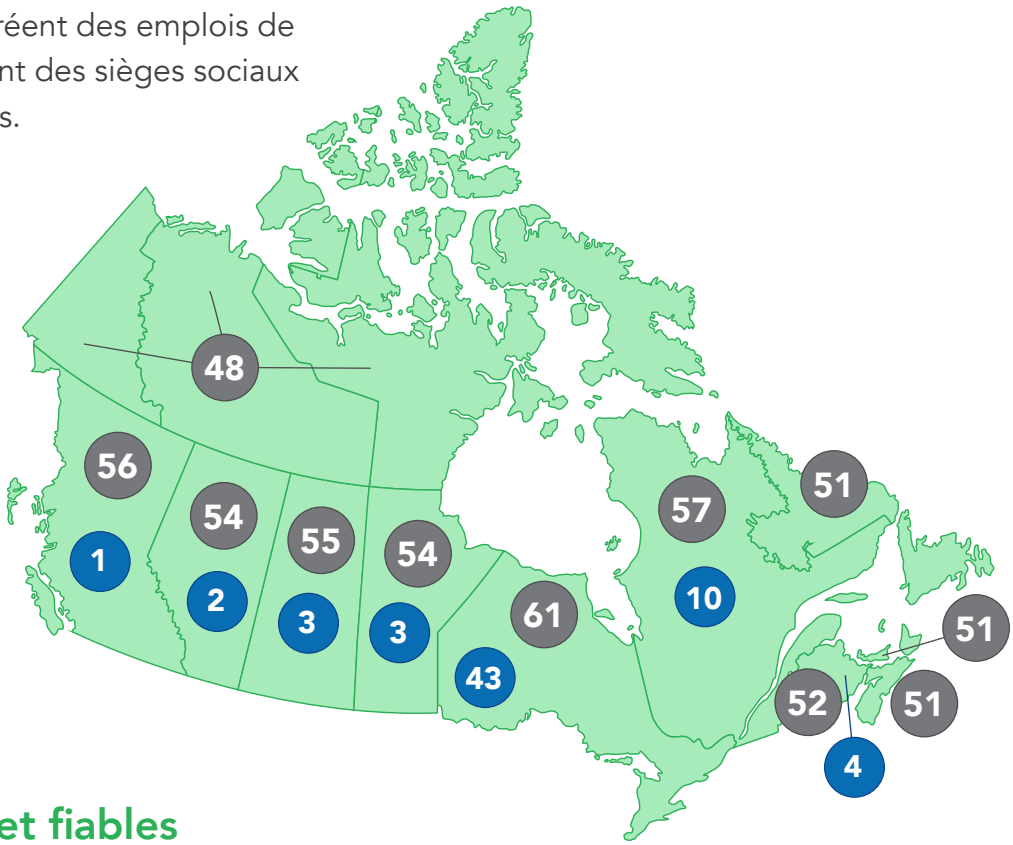

Pour consulter la liste des sociétés membres de l'ACCAP, rendez-vous sur accap.ca/membres

Des assureurs solides et fiables

Les membres de l'ACCAP comptent certaines des plus anciennes sociétés en activité au Canada. Plus du tiers d'entre eux fournissent de l'assurance depuis au moins 100* ans.

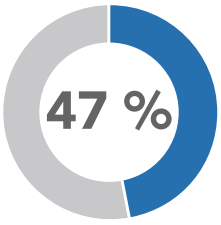

en activité depuis 100 ans ou plus

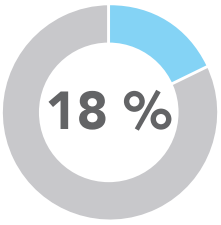

en activité depuis 75 à 99 ans

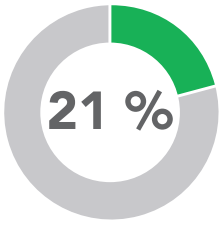

en activité depuis 50 à 74 ans

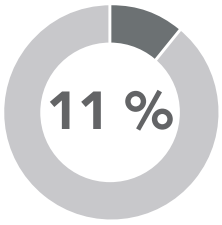

en activité depuis 25 à 49 ans

Nos membres redonnent à la collectivité

Les assureurs de personnes canadiens appuient les initiatives caritatives, en particulier dans les domaines de la santé et du mieux-être, des services sociaux et de l'aide en cas de catastrophe.

60 M$ versés en dons en 2025

** Ces chiffres sont tirés d'une analyse récente des dates de constitution de nos sociétés membres et reflètent leurs années d'activité jusqu'en 2026.*

Marché canadien des assurances de personnes

Les assureurs de personnes du Canada protègent financièrement près de 30 millions de Canadiens

En 2025, les assureurs de personnes ont soutenu les Canadiens en leur versant **157 G$ de prestations**, privilégiant la satisfaction de leurs clients.

Le total des prestations versées au titre de l'assurance vie, de l'assurance maladie et des solutions de retraite s'est accru de **86 %** en 10 ans.

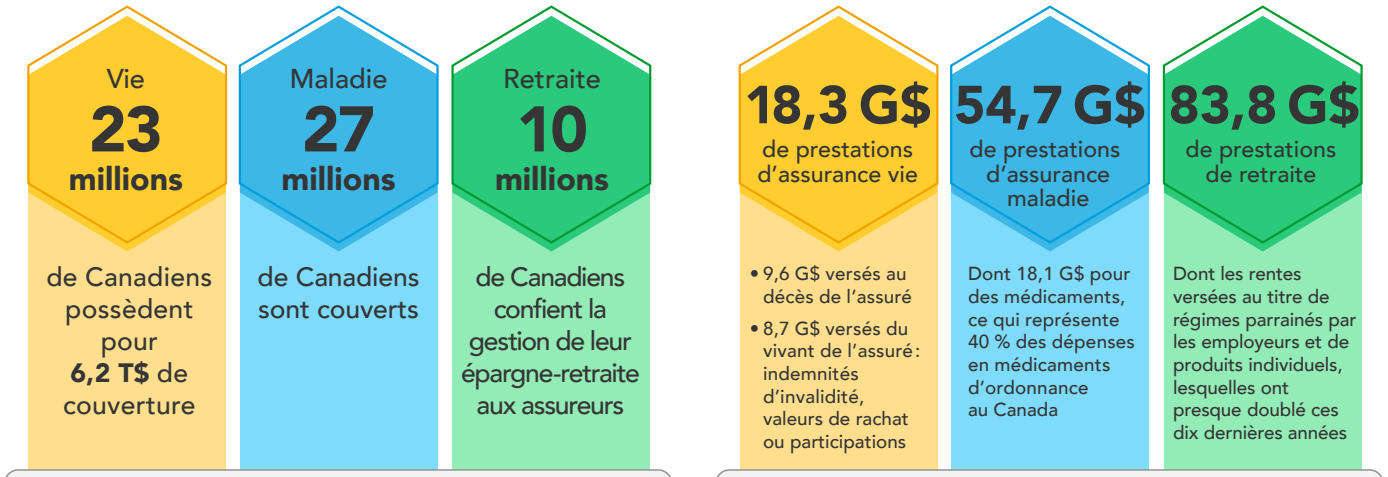

Protection

En 2025, les assureurs vie et maladie ont protégé financièrement près de

30 millions de Canadiens

Prestations

En 2025, les assureurs de personnes ont soutenu les Canadiens en leur versant

157 G$ de prestations

Comment l'assurance est souscrite

Les produits d'assurances de personnes vendus représentent :

des **régimes collectifs**, qui protègent un groupe de personnes – employés, membres d'un syndicat ou d'une association – en vertu d'un contrat unique.

des **polices individuelles**, qui couvrent une personne ou une famille.

Marché canadien des assurances de personnes

Les assureurs de personnes ont encaissé 183 G$ de primes

Les primes et les cotisations de rentes ont augmenté de 15 G$ pour totaliser 183 G$ en 2025*. Cela est attribuable en premier lieu aux rentes, y compris les fonds distincts (+ 10,5 %), à l'assurance vie (+ 10,4 %), puis à l'assurance maladie** (+ 6,5 %).

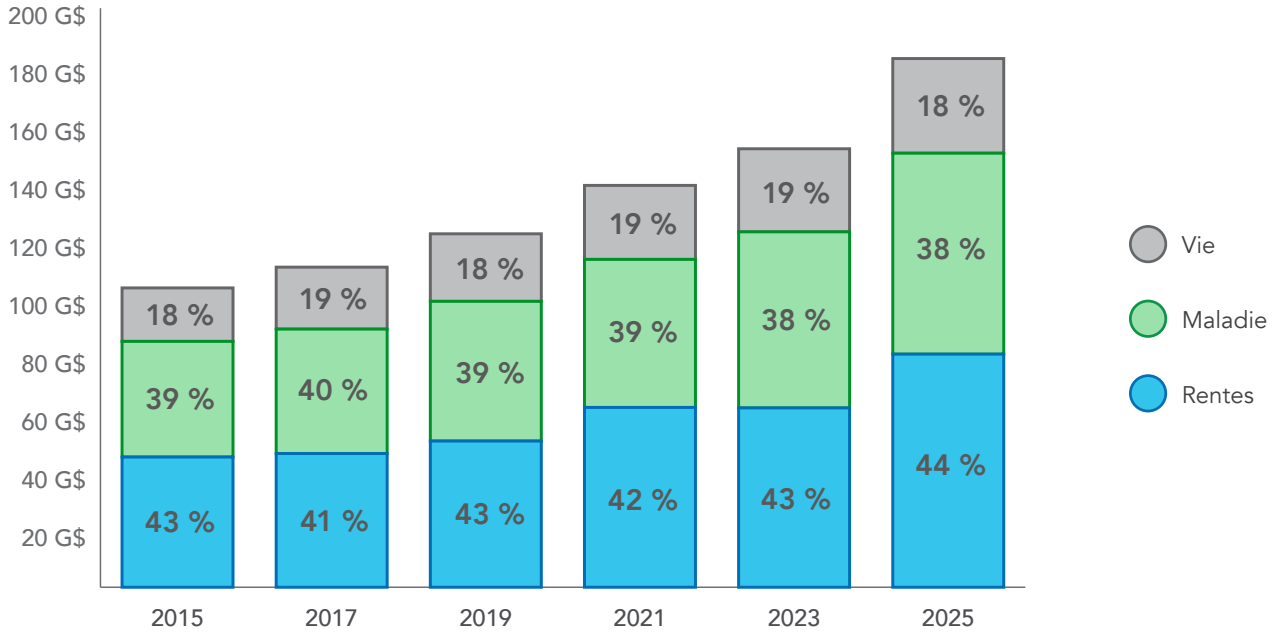

Les assureurs priorisent la satisfaction des clients

Des centaines de millions de demandes de règlement sont traitées chaque année par les assureurs. De ce nombre, seulement une sur environ 100 000 donne lieu à une plainte, selon l'Ombudsman des assurances de personnes.

** Comprend 3,9 G$ de primes touchées par les succursales au Canada de sociétés étrangères*

*** Fondé sur les primes d'assurance maladie révisées pour 2024*

Secteurs d'activité

Assurance vie

L'assurance vie

procure un soutien financier aux bénéficiaires d'un assuré au décès de ce dernier. Les prestations servent souvent à remplacer le revenu, à rembourser une hypothèque ou d'autres dettes, ou à composer un héritage.

Produits :

L'assurance vie est le plus souvent – **84 %** du total – souscrite par des particuliers auprès d'un agent ou d'un conseiller.

Produits connexes :

Des garanties supplémentaires, comme une assurance en cas de décès accidentel, d'invalidité, de maladie grave – ou une exonération des primes en cas d'invalidité – peuvent être ajoutées aux produits d'assurance vie.

Primes vie 2025

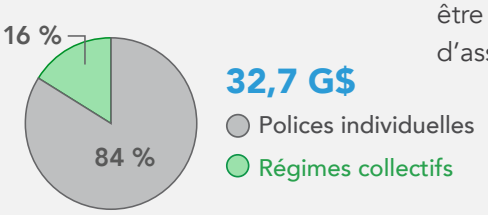

Protection et âge des souscripteurs

La protection d'assurance vie reflète l'âge et le niveau de revenu des souscripteurs, leur situation de famille, le revenu visé pour le soutien des personnes à charge, le solde des hypothèques, etc.

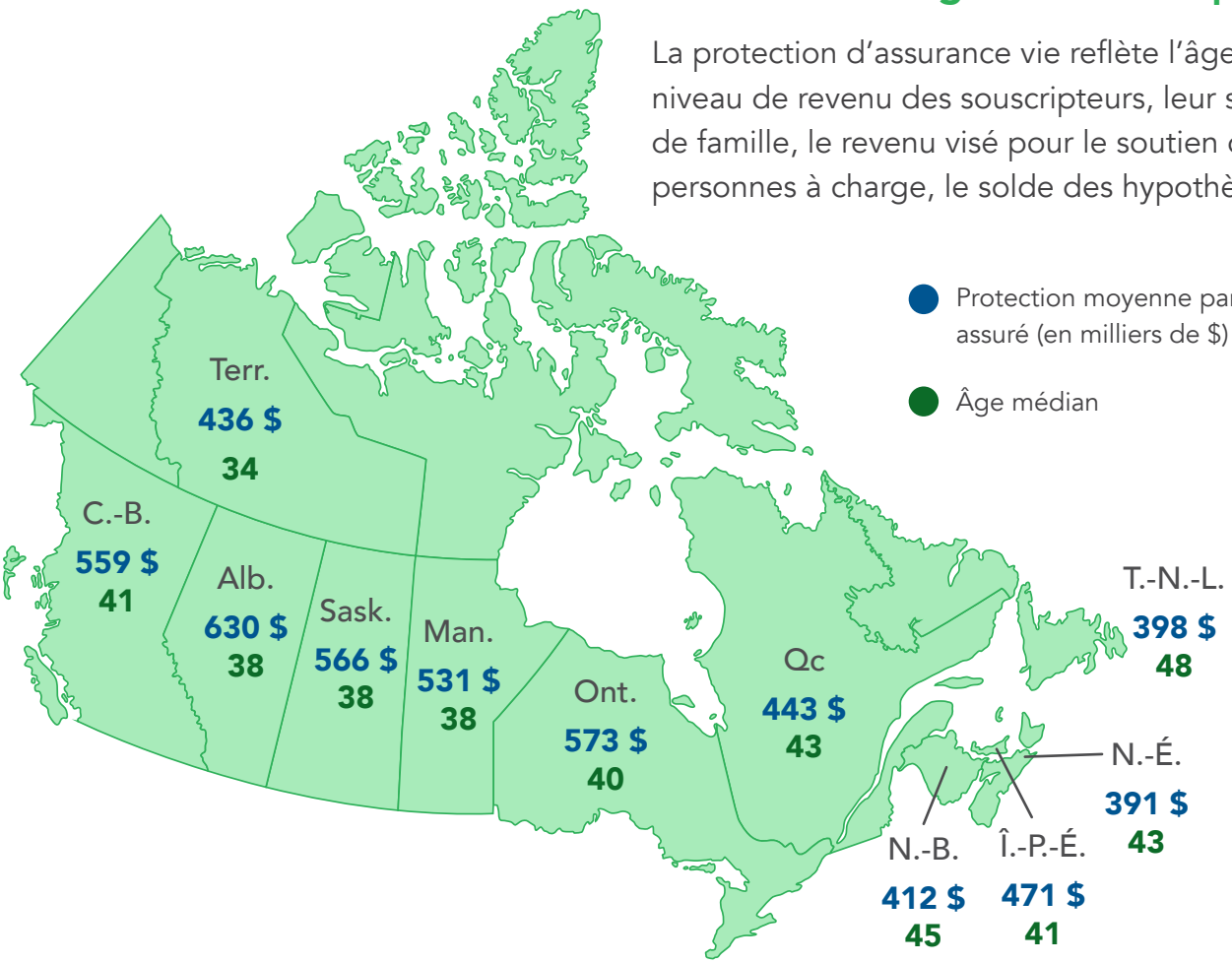

23 millions de Canadiens possèdent pour 6,2 T$ d'assurance vie

La couverture totale a augmenté de façon constante au cours des dix dernières années. L'augmentation constatée peut s'expliquer par des prêts hypothécaires et le coût de la vie plus élevés à couvrir.

La protection moyenne d'assurance vie des ménages au Canada s'élève à **533 000 $**.

La protection (qui était de **509 000 $** en 2024) représente environ 5 fois le revenu des ménages.

L'assurance vie individuelle est en croissance continue

L'assurance vie individuelle représente aujourd'hui **66 %** de la valeur de l'ensemble des polices en vigueur (contre 60 % en 2015). La croissance est principalement attribuable à l'assurance vie temporaire.

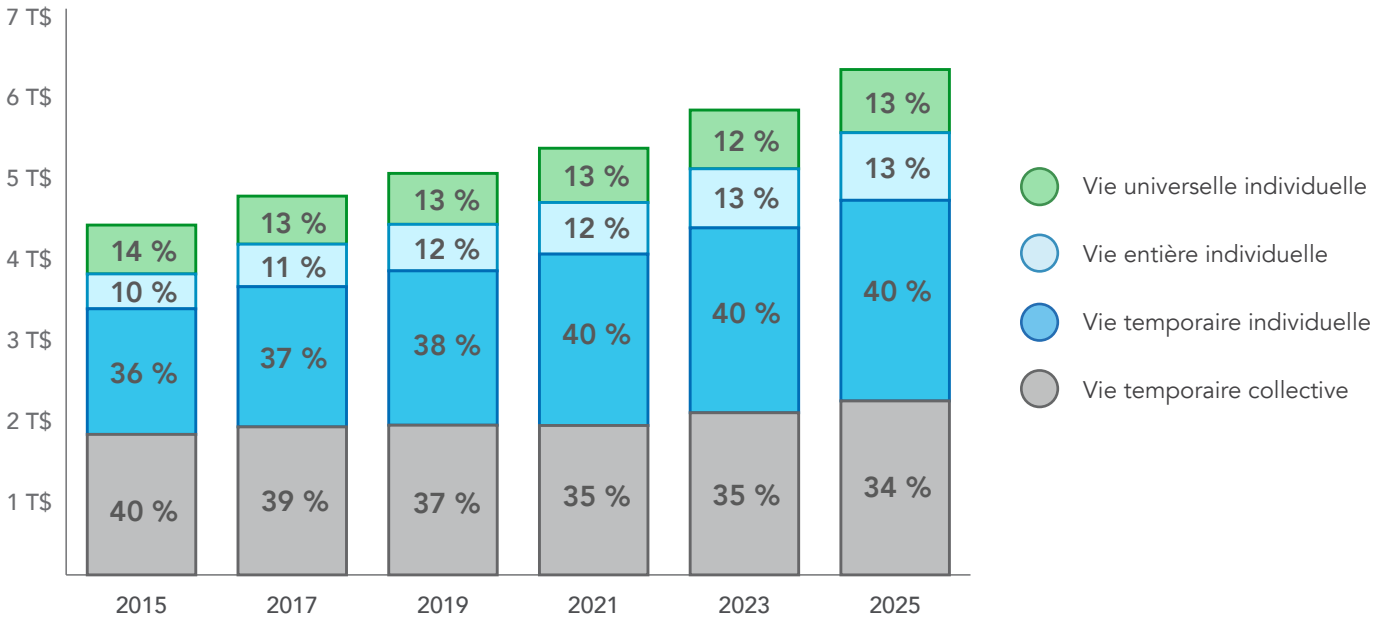

Assurance maladie

L'assurance maladie

couvre les frais hospitaliers et médicaux non pris en charge par les régimes publics d'assurance maladie, par exemple les médicaments d'ordonnance, les soins de la vue, les soins dentaires, et le soutien à la santé mentale. Ce type d'assurance peut aussi fournir un revenu de remplacement aux personnes incapables de travailler en raison d'une invalidité.

Produits :

Quatre-vingt-douze pour cent de l'assurance maladie est obtenue dans le cadre d'un régime collectif.

Primes maladie 2025

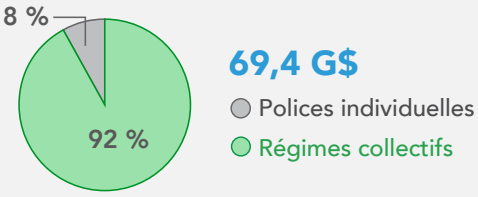

Produits connexes :

Assurance maladie complémentaire, assurance voyage, assurance maladies graves, assurance invalidité, assurance décès ou mutilation par accident, et comptes de crédits-santé.

Les prestations de santé au travail ont permis à 27 millions de Canadiens d'avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin

Pour de nombreux Canadiens, bénéficier d'une couverture signifie pouvoir se procurer des médicaments d'ordonnance lorsqu'ils en ont besoin et poursuivre leur traitement à long terme. Grâce aux prestations de santé au travail, **27 millions** de personnes ont accès à une vaste gamme de médicaments d'ordonnance, y compris des médicaments spécialisés pour traiter les affections graves, chroniques et complexes, ce qui leur permet de recevoir un traitement précoce et d'éviter que leur état n'empire et qu'ils ne requièrent des soins plus intensifs.

Les demandes de règlement de médicaments ont augmenté d'environ 7 % en 2025. Les médicaments pour traiter les affections inflammatoires, le diabète, l'asthme, la maladie pulmonaire obstructive chronique, ainsi que le cancer représentaient plus d'un tiers de toutes les prestations pour médicaments*.

**Express Scripts, Rapport sur les tendances en matière de médicaments - Édition 2026*

Aider les Canadiens à assumer le coût des médicaments d'ordonnance onéreux

Certains médicaments peuvent coûter plus de 50 000 $ par année. Par l'intermédiaire de la Société canadienne de mutualisation en assurance médicaments (SCMAM), maints membres de l'ACCAP collaborent à la mutualisation de ces coûts entre plusieurs régimes, ce qui contribue à maintenir l'accès à la couverture.

En 2025, les 21 sociétés d'assurances membres participant au cadre de la SCMAM pour le partage des coûts des médicaments onéreux ont fourni des régimes d'assurance médicaments complémentaire (EP3) à près de 19 000 employeurs de petite et moyenne taille qui comptaient au moins un employé dont les coûts annuels en médicaments dépassaient 10 000 $. Ce cadre EP3 est l'une des seules solutions au monde financées et gérées par le secteur privé pour regrouper les médicaments onéreux.

L'inflation des médicaments onéreux a dépassé de près de 400 % l'indice des prix à la consommation pour 2025. Malgré cela, les sociétés membres de la SCMAM continuent d'aider les Canadiens à se procurer des médicaments très coûteux en mutualisant le coût des demandes de règlement liées à ce genre de médicaments, évitant ainsi aux particuliers et aux familles des dépenses personnelles importantes.

Aperçu de la SCMAM

Les régimes EP3 ont profité à plus de **44 000** employés et à leurs familles, dont les dépenses annuelles en médicaments dépassaient les 10 000 dollars.

Le cadre de mutualisation des sociétés membres de la SCMAM a permis aux assurés d'économiser plus de **1,12 milliard de dollars** de frais de médicaments onéreux, tout en préservant l'abordabilité des régimes d'assurance collective pour les petits et moyens employeurs.

Soixante nouveaux médicaments onéreux ont été rendus disponibles grâce à la mutualisation en 2025.

Les prestations d'assurance maladie contribuent à l'amélioration des résultats, à un accès accru aux soins et à un système de santé plus résilient

Près de **70 %** des Canadiens comptent sur les prestations d'assurance maladie au travail pour assumer leurs frais de soins de santé et obtenir les soins dont ils ont besoin. En 2025, les assureurs de personnes canadiens ont soutenu la population en lui versant **54,7 G$** de prestations d'assurance maladie complémentaire, soit une hausse de 4,1 % sur l'année précédente. Ce total inclut **42,5 G$** au titre des garanties médicaments, soins dentaires, soutien à la santé mentale et autres services paramédicaux.

Prestations par type d'assurance en 2025

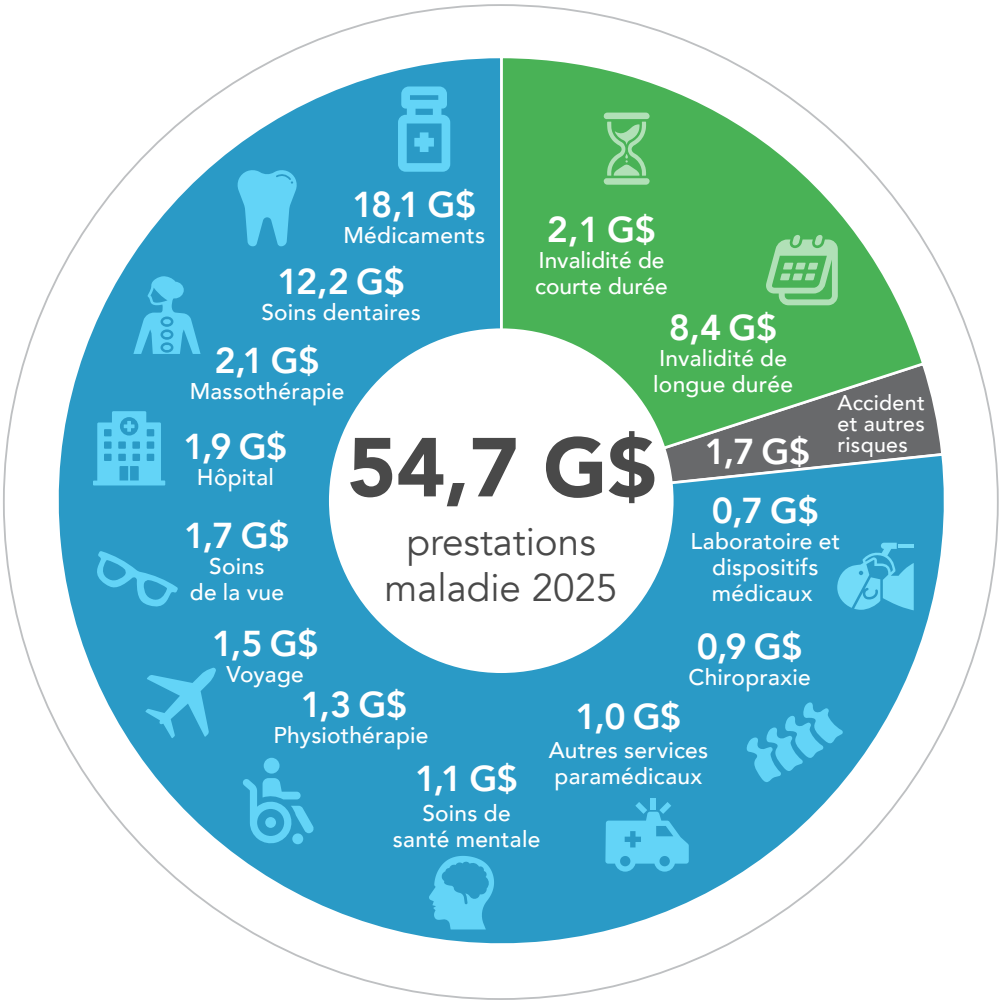

Maladie complémentaire
42,5 G$
27 millions d'assurés

Invalidité
10,5 G$
11 millions

Accident et autres risques
1,7 G$
20 millions

Protéger les prestations de santé grâce à la collaboration sectorielle et à un programme de lutte contre la fraude

Prévenir la fraude est essentiel pour contribuer à ce que les régimes d'assurance restent accessibles, abordables et fiables pour les 27 millions de Canadiens qui en dépendent. Les stratagèmes frauduleux sont de plus en plus sophistiqués et organisés. Parmi les exemples courants, on peut citer les fausses demandes de règlement, la facturation de services qui n'ont jamais été fournis et d'autres formes d'abus. La fraude peut entraîner la réduction de la couverture offerte aux Canadiens, faire grimper les primes et rendre les régimes d'assurance maladie moins abordables pour les particuliers, les familles et les employeurs.

L'ACCAP dispose actuellement de trois outils collaboratifs qui renforcent les programmes de détection de la fraude mis en place par les assureurs eux-mêmes. Ces outils comprennent un registre partagé d'alertes sur les fournisseurs; la mise en commun, à l'échelle de l'industrie, de données anonymisées sur les demandes de règlement pour permettre la détection d'activités suspectes; et un cadre pour les enquêtes conjointes entre assureurs.

Impact du programme de lutte contre la fraude jusqu'en 2025

Les campagnes d'information expliquant comment reconnaître la fraude et les abus en assurance collective ont touché plus de **15 millions** de Canadiens, et les vidéos et messages de ces campagnes ont été visionnés plus de **118 millions** de fois.

Plus de 750 alertes concernant des cas de fraude potentielle impliquant plus de **1 000 entités** ont été consignées dans notre registre d'alertes.

Les données issues de plus de **205 millions de demandes de règlement** ont été analysées à l'aide de l'intelligence artificielle, ce qui a permis de générer plus de **17 000 alertes** concernant des cas potentiels de fraude.

La collaboration avec les assureurs a donné lieu à plus de **100 enquêtes conjointes** sur des cas présumés de fraude de la part de fournisseurs.

Progrès enregistrés depuis 2024

Registre commun d'alertes sur les fournisseurs

50 % d'alertes supplémentaires partagées

Données anonymisées sur les demandes de règlement

Augmentation de **31 %** du nombre d'alertes donnant lieu à une intervention

Enquêtes conjointes entre assureurs

Augmentation de **150 %** du nombre d'enquêtes conjointes

Solutions de retraite

Solutions de retraite

Les assureurs de personnes canadiens jouent un rôle majeur pour aider la population à épargner en vue de la retraite, en proposant à la fois des **régimes d'épargne-retraite collectifs** par l'intermédiaire d'employeurs et d'autres promoteurs de régimes collectifs, ainsi que des **solutions de retraite individuelles** directement aux consommateurs.

Produits offerts :

REER, CELI, régimes de retraite à cotisations déterminées, régimes de participation différée aux bénéfices, régimes d'épargne non enregistrés, régimes de pension agréés collectifs et régimes volontaires d'épargne-retraite au Québec.

Les assureurs de personnes proposent également des services de gestion des risques, des solutions de placement ainsi que des solutions de paiement pour les régimes de retraite à prestations déterminées (PD).

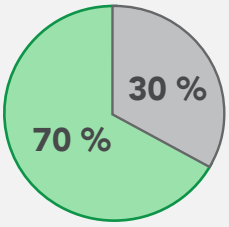

Gestion de solutions de retraite

- Polices individuelles
- Régimes collectifs

Aider les Canadiens à renforcer la sécurité financière de leur retraite

En 2025, les membres de l'ACCAP géraient **des actifs de régimes de retraite privés** d'une valeur de **plus de 470 milliards de dollars.**

Parmi les petites et moyennes entreprises qui offrent des régimes collectifs d'épargne-retraite, plus de **quatre-vingt-cinq pour cent** d'entre elles proposent à leurs employés des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et des comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) par l'intermédiaire d'assureurs vie et maladie.

Les assureurs comptent parmi les **plus importants fournisseurs de régimes de retraite d'employeur au Canada** et jouent un rôle important dans la réduction du fardeau administratif des employeurs qui offrent de tels régimes.

Les assureurs gèrent plus de 470 G$ d'actifs pour le compte des participants à des régimes de retraite collectifs

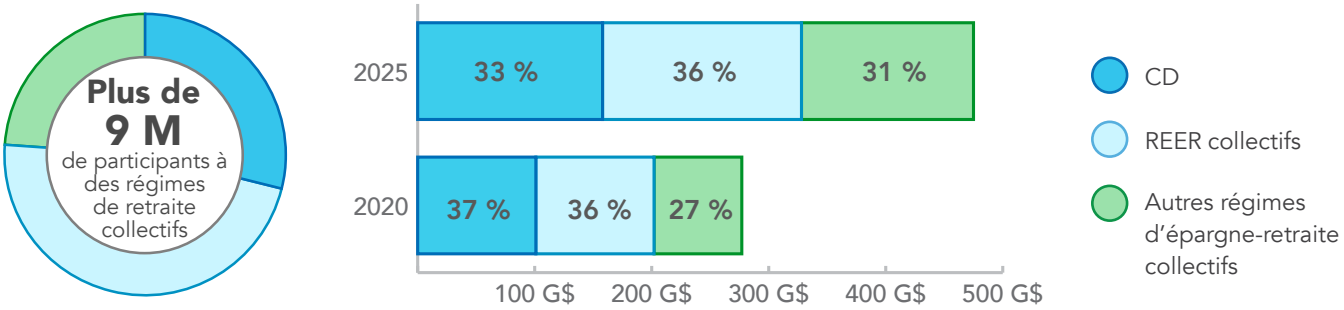

Solutions de retraite

Les régimes de retraite d'employeur gérés par des assureurs présentent des avantages pour les employeurs et autres promoteurs de régimes collectifs

Les régimes gérés par les assureurs aident les Canadiens à se constituer une épargne-retraite grâce aux retenues automatiques sur la paie, aux cotisations patronales et salariales, ainsi qu'à l'accès à des options de placement diversifiées. En mettant en commun les actifs de tous les participants, ces régimes permettent de réduire les coûts, d'assurer une supervision professionnelle et d'offrir des outils qui facilitent la prise de meilleures décisions financières.

Les régimes de retraite d'employeur peuvent offrir aux Canadiens un avantage clé

Dans le cas des régimes de retraite d'employeur, les employés sont souvent propriétaires directs de leurs actifs. Lorsqu'ils quittent leur employeur, ils peuvent généralement transférer le solde dans un REER ou un CELI personnel, dans le régime d'un nouvel employeur si cela est autorisé, ou encore dans un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) au moment de la retraite.

Cette transférabilité permet aux employés de regrouper leur épargne-retraite en un seul endroit, plutôt que d'avoir plusieurs petits comptes qu'il serait plus difficile de surveiller par la suite.

Les assureurs proposent des solutions individuelles adaptées aux besoins des Canadiens qui prennent leur retraite

L'allongement de l'espérance de vie, la tendance à l'élimination des régimes de retraite à PD et la baisse ainsi que la volatilité accrue des rendements des placements font de l'épargne pour assurer un revenu de retraite stable un véritable défi pour les Canadiens.

Les assureurs proposent des produits permettant de transformer l'épargne-retraite en revenu garanti. Les produits de rente traditionnels et d'autres solutions novatrices sont un excellent moyen de répondre aux besoins liés à la retraite en gérant les risques de volatilité et de longévité.

Les assureurs gèrent plus de 210 G$ d'actifs pour le compte de régimes individuels

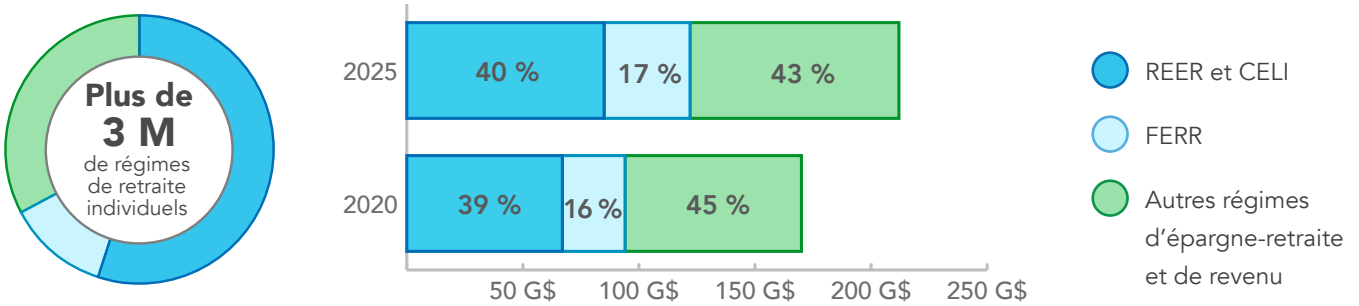

Fonds distincts

Propre au secteur canadien de l'assurance vie, ce produit allie **la croissance des placements à une protection d'assurance** lorsqu'il est offert à titre de contrat de rente individuelle. Les fonds distincts sont proposés comme solutions individuelles de retraite et de placement, ainsi que dans le cadre de certains régimes de retraite collectifs.

Ils sont couramment utilisés comme solution de placement pour des produits collectifs et individuels sous forme de :

- REER
- CELI
- FERR
- Fonds de revenu viager
- Régimes d'épargne non enregistrés

85 %
des actifs sont investis dans des fonds distincts* (contre 80 % il y a dix ans)

Constituer un patrimoine financier grâce à des régimes collectifs et individuels

Les assureurs gèrent plus de 680 G$ d'actifs dans le cadre de produits d'épargne-retraite et de régimes de revenu.

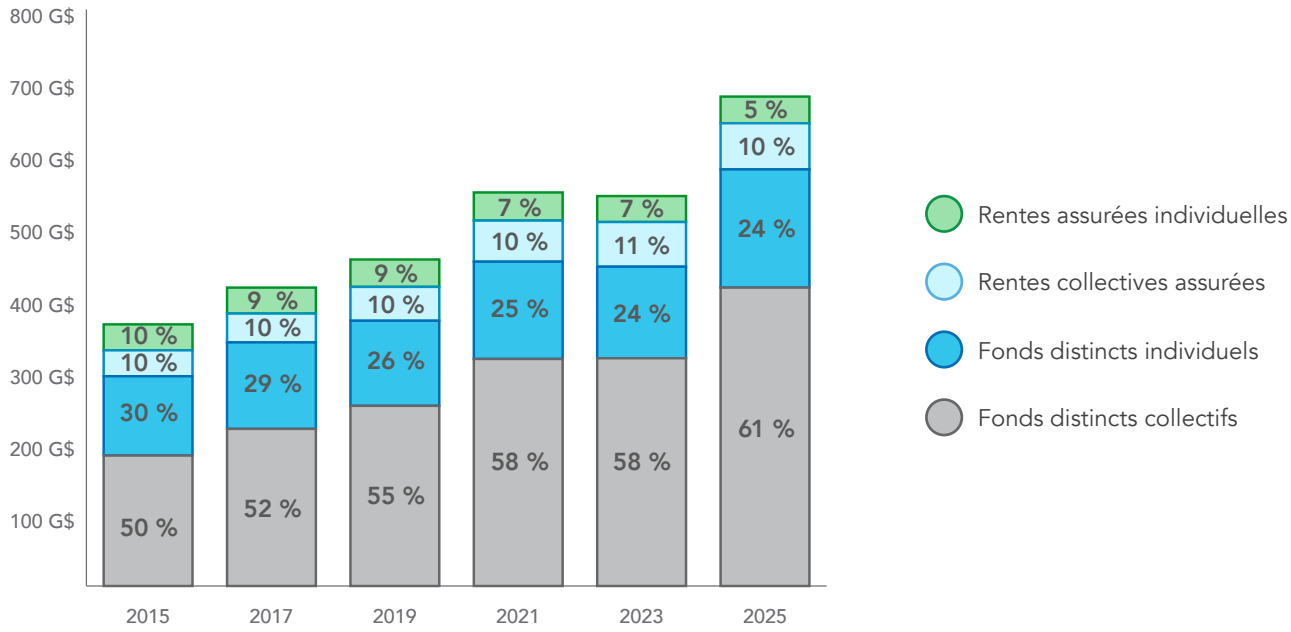

** Voir Investissements des assureurs*

En 2025, les assureurs ont versé quelque 83,8 milliards de dollars en prestations à près de 10 millions de Canadiens

- Les participants aux régimes collectifs ont reçu **57,7 milliards de dollars** en prestations.
- Les assurés couverts par des régimes individuels ont reçu, quant à eux, plus de **26,1 milliards de dollars** en prestations.

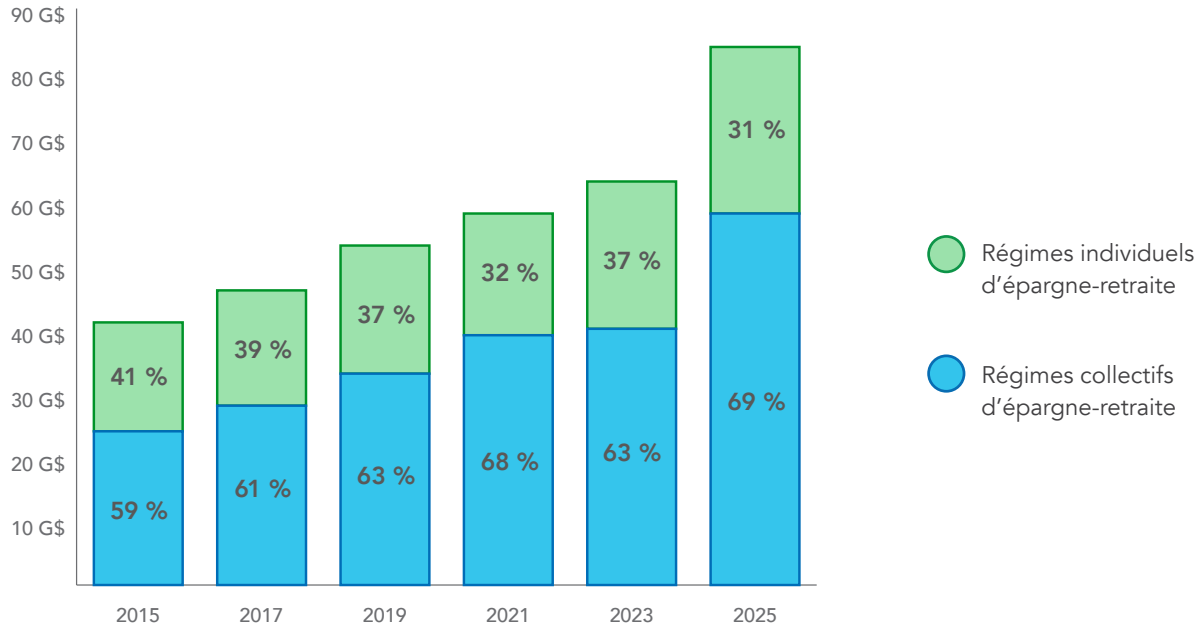

Depuis 2015, les prestations versées ont augmenté en moyenne de **7 %** par an

84 % des prestations proviennent des fonds distincts

Glossaire

Assurance vie

L'**assurance temporaire** offre une protection à bon coût pendant une certaine période. La prime augmente normalement avec le temps (tous les 5, 10 ou 20 ans). L'assurance temporaire peut habituellement être transformée en une assurance permanente établie par le même assureur, sans preuve d'assurabilité supplémentaire, ce qui permet aux consommateurs d'adapter les caractéristiques de la couverture à leurs besoins à long terme.

L'**assurance permanente** – comme l'assurance vie universelle ou vie entière – procure une protection la vie durant. En plus de la protection en cas de décès, une valeur de rachat s'accumule et peut servir en cas de besoin financier imprévu ou comme complément au revenu de retraite. Les primes peuvent être acquittées pendant un nombre d'années précis ou toute la vie.

L'**assurance vie entière** est un type d'assurance permanente qui offre une protection la vie durant. Elle prévoit une prime fixe et l'accumulation d'une valeur de rachat.

L'**assurance vie universelle** permet aux consommateurs de choisir – et de changer – le niveau des primes et les options de placement; l'assureur assume le risque lié au décès.

Assurance maladie

L'**assurance maladie complémentaire** couvre entre autres les médicaments d'ordonnance ainsi que les frais dentaires, hospitaliers et médicaux non pris en charge par les régimes publics provinciaux.

L'**assurance invalidité** aide à suppléer à la perte de revenu découlant d'une invalidité; les prestations sont fréquemment coordonnées à celles des régimes de pension publics, d'indemnisation des accidents du travail et d'assurance-emploi, et correspondent d'habitude aux deux tiers environ de la rémunération.

L'**assurance accident et autres risques** inclut les assurances décès ou mutilation par accident, soins de longue durée et maladies graves.

Solutions de retraite

Une **rente** offre un revenu viager, garanti par un assureur. Ce produit transforme une somme forfaitaire d'épargne en un flux de revenu prévisible à vie ou pour une période déterminée, aidant ainsi les retraités à gérer le risque de survivre à leur épargne. Le versement mensuel ou annuel est généralement connu à l'avance et reste stable, ce qui apporte certitude et prévisibilité aux Canadiens.

Une **rente viagère à paiements variables*** assure la protection du revenu de retraite. Ce produit regroupe les placements et les risques liés à la longévité de multiples retraités, ce qui peut se traduire par un revenu prévu plus élevé que celui des rentes traditionnelles et permet de bénéficier d'un revenu continu tout au long de leur vie. Toutefois, les versements annuels sont variables, car ils sont ajustés en fonction des rendements du marché et des données de mortalité du groupe.

** Offerte uniquement au Québec*

Gros plan sur l'industrie

Investissements des assureurs

Les assureurs, une source importante de placements à long terme au Canada

Plus de
1,1 T$

Les investissements stables de notre industrie stimulent la croissance économique et favorisent l'innovation dans l'ensemble du pays. Les revenus qu'en tire l'industrie contribuent à réduire le coût de l'assurance pour les Canadiens.

90 %

des actifs des assureurs sont détenus dans des placements à long terme. La nature à long terme du passif des assureurs se prête particulièrement bien au financement de projets d'infrastructures.

Les investissements des assureurs soutiennent l'économie et les gouvernements

51 G$
Investissements en infrastructures

108 G$
Obligations provinciales, territoriales et municipales

25 G$
Obligations du gouvernement fédéral

Investissements des assureurs

Les investissements des assureurs aident à couvrir les règlements futurs et stimulent l'économie du Canada

L'actif des **fonds distincts** s'accroît au taux annuel moyen de **7,1 %**. La part correspondante de l'actif global de l'industrie est passée, en dix ans, de 38 % à **45 %**.

Depuis dix ans, l'actif du **fonds général** a augmenté de **4 %** par an. Les placements du fonds général couvrent des montants destinés aux prestations des assurés (règlements futurs attendus) et autres passifs.

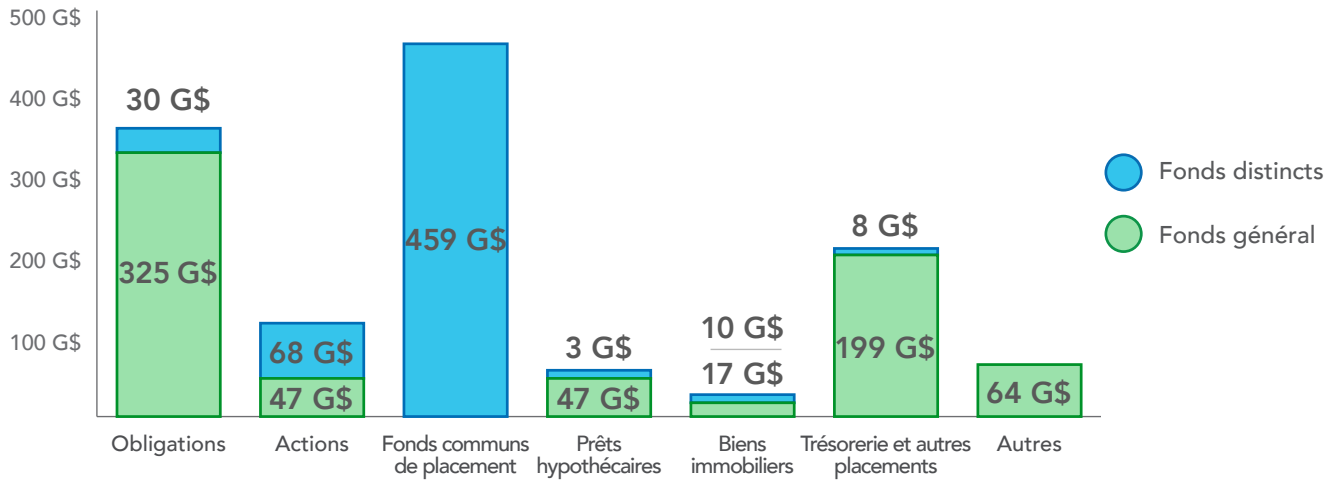

Les assureurs de personnes canadiens demeurent un pilier de la solidité et de la stabilité financières

En 2025, le ratio du capital total* des assureurs de personnes canadiens était de **136 %****, dépassant largement l'objectif de surveillance réglementaire de 100 %.

136 %
ratio de capital total

Avec des niveaux de capital largement supérieurs aux normes élevées fixées par les autorités de réglementation, les Canadiens peuvent compter sur les assureurs de personnes pour que les titulaires de polices, les clients et les créanciers soient protégés. Cette solidité financière est l'une des principales raisons pour lesquelles les Canadiens peuvent compter sur leurs assureurs en cas de besoin.

* *Correspond au total des réserves de capital (marge disponible, provision d'excédent et dépôts admissibles) en tant que pourcentage du capital réglementaire requis pour couvrir les risques.*

** *136 % pour les (ré)assureurs sous réglementation fédérale, à l'exclusion des sociétés de secours mutuel et des (ré)assureurs vie et maladie présents au Canada au moyen de succursales.*

Contribution fiscale des assureurs

Les assureurs de personnes jouent un rôle important dans le soutien de l'économie canadienne

Présents partout au Canada et exerçant une forte influence économique, les assureurs de personnes continuent de renforcer l'économie en versant **12,7 milliards de dollars** en taxes et impôts*, qui profitent tant aux gouvernements provinciaux qu'au gouvernement fédéral.

	Fédéral	Provinces	Total
Taxes et impôts pris en charge** :	2,6 G$	4,5 G$	**7,1 G$**
Taxes et impôts perçus*** :	1,9 G$	3,7 G$	**5,6 G$**
Contributions fiscales totales :	4,5 G$	8,2 G$	**12,7 G$**

Ventilation par province

Les montants indiqués sur la carte correspondent au montant total des taxes et impôts perçus par chaque province.

Pour voir la ventilation complète des taxes et impôts, rendez-vous sur accap.ca/faits

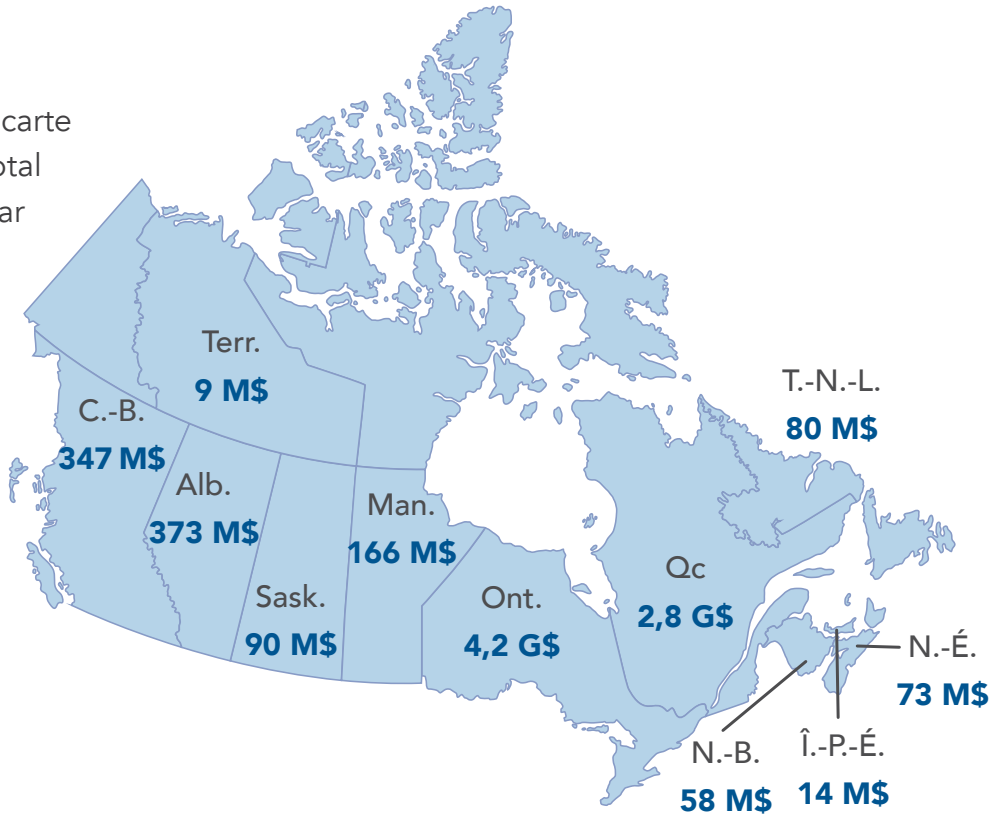

* *Près de 50 % du total des contributions fiscales proviennent des taxes sur primes, ce qui a une incidence directe sur le coût des produits d'assurance au Canada. La contribution de l'industrie est particulièrement élevée dans le domaine de l'assurance maladie : elle correspond à 50 % environ de la valeur ajoutée produite. Voir Piling On - How Provincial Taxation of Insurance Premiums Costs Consumers, Institut C.D. Howe.*

** *Les taxes et impôts pris en charge sont ceux que les assureurs paient directement aux gouvernements.*

*** *Les taxes et impôts perçus sont ceux que les assureurs perçoivent des clients et des employés et versent aux gouvernements en leur nom.*

Opérations à l'international

On fait confiance aux assureurs de personnes canadiens, chez nous et partout dans le monde

20
pays et territoires

90 millions
d'assurés hors Canada

235,000
personnes employées hors Canada

3
assureurs de personnes canadiens se classent parmi les plus grands au monde

Les assureurs canadiens continuent de développer leurs opérations à l'international

Les actifs détenus par les assureurs de personnes canadiens pour le compte de tous leurs titulaires de contrats hors Canada atteignaient **1,6 T$** à la fin de 2025 (soit presque deux fois le niveau d'il y a dix ans).

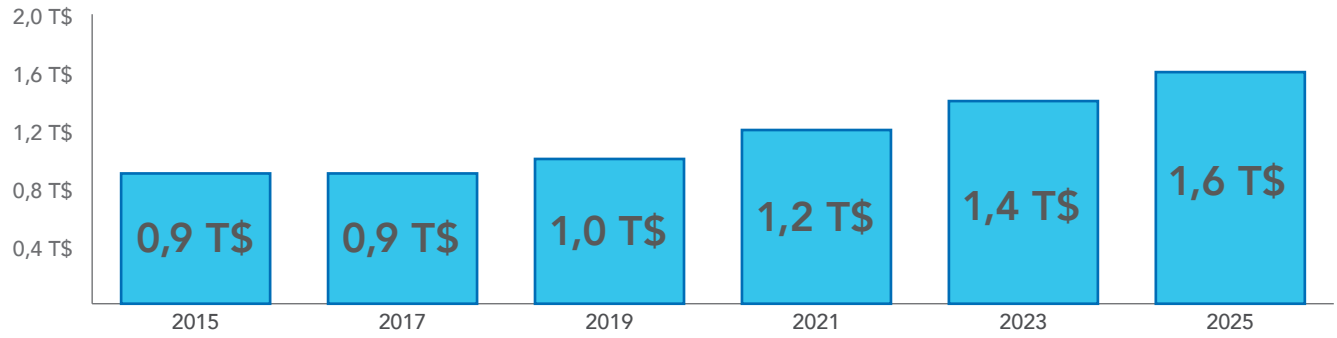

Provenance du revenu des services d'assurance

Les opérations à l'international ont contribué à **44 %** du revenu des services d'assurance* des assureurs de personnes canadiens en 2025.

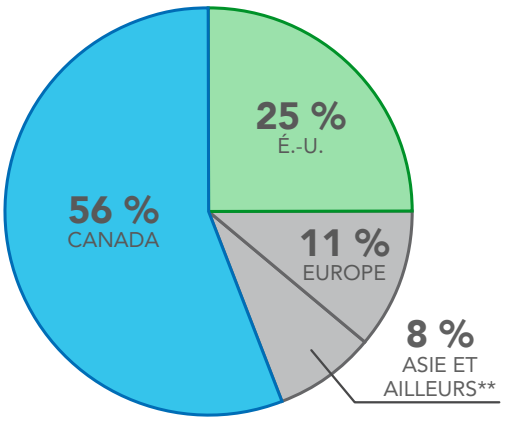

* *Suivant une méthode de calcul prévue dans la norme IFRS 17 et qui est utilisée depuis 2023*

** *Comprend les Caraïbes et l'Amérique latine*

Dans le but d'alléger le texte, nous employons les symboles K$, M$, G$ et T$ pour désigner respectivement les milliers, les millions, les milliards et les billions de dollars.

Les chiffres publiés ici se rapportent autant que possible aux opérations d'assurances de personnes menées au Canada, sans distinction du pays d'origine des sociétés. Cependant, lorsque cela est pertinent, les chiffres ont trait uniquement aux affaires des sociétés canadiennes à l'échelle mondiale.

Canadian Life & Health Insurance Association

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes

Faits sur les assurances de personnes au Canada, Édition 2026 **est un recueil de renseignements statistiques faisant autorité sur les opérations de tous les fournisseurs d'assurances de compétence fédérale ou provinciale (y compris celles des assureurs IARD en assurance maladie) dans les domaines des assurances vie et maladie et des rentes, à moins d'indication contraire.**

Nos données proviennent de ces fournisseurs d'assurances ainsi que d'organismes gouvernementaux, d'organismes de réglementation et d'associations, que nous tenons à remercier de leur collaboration.

L'ACCAP est une association à adhésion libre dont les membres détiennent 99 % des affaires d'assurances vie et maladie en vigueur au Canada. Ces assureurs fournissent à près de **30 millions** de Canadiens une large gamme de produits de sécurité financière, y compris de l'assurance vie, des rentes (REER, FERR et régimes de retraite, notamment) et de l'assurance maladie complémentaire. Ils détiennent **près de 1,3 T$** d'actifs au Canada et emploient **plus de 180 000 Canadiens**.

ACCAP.ca

CLHIA

CLHIA

CLHIA_ACCAP

Canadian Life & Health Insurance Association

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes

ÉDITION 2026

TORONTO | OTTAWA | MONTRÉAL